GUILLAUME GONTARD

– SÉNATEUR DE L'ISÈRE –

G

- 48 ans
- Architecte de formation
- Ancien maire du Percy et conseiller communautaire du Trièves
- Aujourd'hui conseiller municipal du Percy
- 1er mandat de sénateur

MES RESPONSABILITÉS DE SÉNATEUR

Vice-président de la commission Aménagement du territoire et développement durable

- Membre du comité directeur de l'Association nationale des élus de Montagne (ANEM)
- Membre de la Commission départementale de répartition des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
- Membre suppléant de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP)
- Ambassadeur de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF)
- Membre de la Commission départementale de coopération intercommunale de l'Isère (CDCI)
- Membre du groupe référent Loup Parc naturel régional du Vercors

ÉDITO

Cher.es toutes et tous,

Voilà déjà plus de deux ans que j'exerce à temps plein, avec passion et détermination mon mandat de sénateur. De l'Isère à Paris, je m'applique, avec le soutien et l'implication du comité sénatorial, à porter une voix cohérente, qui prenne en compte la particularité de nos territoires isérois tout en développant une réflexion à l'échelle nationale pour porter une indispensable transition sociale et écologique.

C'est aujourd'hui un fait, nous ne pouvons plus fonctionner comme avant. Le réalisme, le pragmatisme mais aussi la créativité et l'audace doivent maintenant prendre le pas sur des réflexes anciens, des habitudes encore guidées par un vieux monde qui s'effrite. Il est temps de sortir d'un conservatisme destructeur basé sur une croissance infinie, une compétition effrénée qui ne nous promettent qu'un grand précipice sur la ligne d'arrivée. Nous en connaissons parfaitement les conséquences : le réchauffement climatique, la pollution, la disparition de la biodiversité, les inégalités et la pauvreté sont là pour nous les rappeler chaque jour encore plus fortement.

Et pourtant les solutions existent, elles sont accessibles, elles sont pourvoyeuses d'emplois, de lien social, de partage, de bien vivre. Elles sont à portée de nos territoires, car oui les solutions peuvent être aussi locales. Que ce soit pour l'alimentation, les déplacements, l'énergie, la démocratie, le lien social, les initiatives fourmillent, les idées se transmettent, chaque territoire devient un laboratoire, chaque laboratoire un nouvel espoir. Je l'ai observé lors de notre tour d'Isère cet hiver.

Cette énergie, nous avons le devoir de la s usciter, de l'accompagner et de la développer. A l'Etat de fixer un cap, une vision mais à lui aussi de permettre, de faciliter et de donner le droit à l'expérimentation. Le temps du constat est terminé, l'heure est maintenant à l'action. C'est ce à quoi je m'emploie à vos côtés et dans l'ensemble des textes que nous abordons depuis le début de cette mandature.

La commune, premier lieu de la citoyenneté, va être mis à l'honneur avec les prochaines élections municipales. C'est l'occasion de montrer que l'envie est là, que le pouvoir d'agir existe pour construire une société résiliente capable de créer sans détruire et bâtir une société du partage ainsi qu'un monde que nous soyons fiers de léguer à nos enfants.

Très bonne lecture à vous.

Guillaume Gontard

CES 12 DERNIERS MOIS

376 AMENDEMENTS signés en 1er signataire

10 QUESTIONS au Gouvernement (6 écrites et 4 orales)

279 INTERVENTIONS en hémicycle

1 PROPOSITION DE LOI écrite et 15 signées

1 RAPPORT D'INFORMATION

Source : www.nossenateurs.fr

GROUPE COMMUNISTE, RÉPUBLICAIN, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

PLUS D'INFORMATIONS SUR : **WWW.GUILLAUME-GONTARD.FR**

SÉNAT

Non à la Privatisation des Barrages

J'ai eu l'occasion tout au long de l'année de manifester contre la privatisation des barrages. Actuellement, les barrages français appartiennent à l'État et sont exploités à 80% par EDF : une position dominante jugée comme irrégulière par la Commission européenne.

Elle demande leur ouverture à la concurrence. Sur les 433 concessions gérées par EDF, 150 pourraient être ouvertes à la privatisation d'ici quatre ans.

La privatisation des barrages est une opération aberrante et dangereuse, pour des raisons sociales, environnementales, politiques et aussi pour les dangers que cela pourrait faire peser sur les populations ■

Fermeture des services les uns après les autres

Le modèle se répète et n'épargne aucun secteur : la santé, les transports, les services de finances publiques, la Poste…

Dans la même année, j'ai interpellé les ministres des Transports, de la Santé, de l'Action et des comptes publics pour dénoncer à chaque fois fermeture de guichets dans les gares, des services CPAM, des bureaux de Poste, des trésoreries… Le modèle du tout numérique et de suppression des emplois n'ira pas dans le sens d'un service public de meilleure qualité, plus humain, pourtant attendu des citoyens. Au contraire, il contribue à éloigner les usagers les plus vulnérables et augmenter le risque d'externalisation des services publics vers des organismes privés sans aucun garantie d'accessibilité ni d'équité territoriale ■

Une future loi pour encourager les monnaies locales

Il y a un an, nous lancions sur le site *Parlement et Citoyens* une consultation sur le développement des monnaies locales, complémentaires et citoyennes.

Cette consultation avait pour objectifs d'identifier les freins face au développement de ces monnaies et les leviers politiques, législatifs et réglementaires) à mobiliser afin de diffuser et faciliter leur utilisation. J'ai réuni en juin à Grenoble, plusieurs représentants de monnaies locales pour une présentation du futur texte qui sera déposé en fin d'année 2019 ■

Structurer la filière chanvre en Isère

Aux côtés, de l'entreprise Naturamole (société de biotechnologie à Susville) intéressée par l'utilisation du chanvre pour le développement de nouveaux produits, et d'autres acteurs économiques isérois (VICAT, Maison CHOLAT) j'ai engagé depuis un an des rencontres avec les acteurs institutionnels et économiques pour étudier les opportunités de développement et les conditions de réussite.

Les échanges se sont poursuivis autour des freins législatifs notamment sur le chanvre thérapeutique et la production et vente de CBD en France.

Des problématiques que nous avions déjà soulevées lors de la mission d'information sur l'herboristerie menée l'année dernière au Sénat. Le chanvre présente des propriétés environnementales exemplaires avec de forts débouchés. Reste aujourd'hui à dépasser les freins législatifs et mobiliser les acteurs institutionnels du département pour développer une filière iséroise ■

Catastrophes naturelles : accompagner les agriculteurs et les élus

J'ai été désigné Vice-Président de la Mission d'information au Sénat sur la gestion des risques climatiques et l'évolution de nos régimes d'indemnisation.

Le rapport a été présenté le 09 juillet 2019 et a montré les faiblesses du système de protection et d'indemnisation actuel. Il dresse une liste de 55 propositions pour y remédier. J'ai apporté une contribution sur l'intégration des orages de grêle aux régimes Catastrophe naturelle et Calamité agricole au-delà d'un certain seuil pour répondre aux événements dramatiques survenus en Isère ■

Visite à la prison de Varces pour dénoncer les conditions de détention

Comme la loi le prévoit, les parlementaires peuvent exercer leur droit de visite pour contrôler les lieux de privation de liberté. Je me suis rendu au centre pénitentiaire de Varces pour constater les conditions de détention, échanger avec le personnel pénitentiaire et plusieurs détenus. Cette visite était préparée depuis plus d'un an avec l'Observatoire international des prisons et le Syndicat des avocats de France (SAF). Elle s'appuyait sur un rapport d'expertise datant de 2009 à la suite d'un recours déposé au tribunal administratif de Grenoble qui a demandé une expertise des lieux. 10 ans après force est de constater que la situation n'a guère évolué et fait toujours état de conditions indignes et inhumaines. Un nouveau recours a été déposé en octobre 2019 par seize détenus et permettra d'interpeller de nouveau le Gouvernement sur la situation de la prison de Varces ■

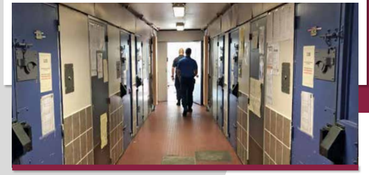

DOSSIER

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

Cette première grande loi de transports depuis 35 ans ambitionnait de répondre aux enjeux nouveaux de mobilité et conjuguer transition écologique et justice sociale.

Malgré des dispositions intéressantes pour le développement du vélo et du covoiturage ce texte reste malheureusement au milieu du gué.

LOI MOBILITÉS

Principal manque : absence de financements pérennes des infrastructures de transports notamment le rail et le fluvial complètement délaissés malgré les amendements déposés par mon groupe.

Les amendements que j'ai fait adopter :

- Rendre obligatoire la prise en charge des vélos dans les trains, les cars
- L'apprentissage du vélo sur route à l'école
- Inscrire l'objectif de la réduction des gaz-à-effet de serre (GAS) dans la programmation des infrastructures de transports.
- Renforcement des objectifs de développement du fret et des trains de nuit.
- Obligation de la possibilité du transport de vélo dans les trains.
- Renforcement de la continuité des aménagements cyclables (loi LAURE).

Les amendements déposés :

- Fin de la vente de véhicules thermiques neufs en 2040 (adopté à l'Assemblée)
- Quadruplement des financements du Plan vélo
- Rendre le forfait mobilité (vélo, covoiturage…) obligatoire pour toutes les entreprises et cumulable avec le remboursement partiel de l'abonnement de transports en commun

GRATUITÉ DES TRANSPORTS : fausse bonne idée ou révolution sociale et écologique des mobilités ?

Rapporteur d'une mission d'information sénatoriale sur la gratuité des transports en commun engagée à l'initiative de mon groupe, nous avons examiné le sujet sous tous les aspects.

En France, une trentaine de communes et d'intercommunalités appliquent déjà la gratuité totale ou partielle des transports public. Récemment, Dunkerque est devenue la plus grande agglomération à mettre en place la gratuité totale de son réseau de bus. D'un point de vue social, cette mesure est une réussite incontestable ; d'un point de vue écologique, nous manquons encore de recul. La gratuité ne peut pas être déployée partout au même rythme et avec la même ampleur et des solutions progressives sont à imaginer. **Mais la gratuité des transports relève d'abord d'un choix politique,** plus ou moins ambitieux en fonction des territoires et des réalités locales. A un an des élections municipales les réflexions sur la gratuité se multiplient.

Ce rapport est là pour guider cette réflexion en dépassant les idées reçues :
https://www.senat.fr/commission/missions/mission_dinformation_sur_la_gratuite_des_transports_collectifs.html ■

Rapporteur d'une proposition de loi sur la renationalisation des autoroutes

En février, j'ai défendu avec mon groupe une proposition de loi pour (re)nationaliser les sociétés concessionnaires d'autoroutes.

Dans un contexte de transition écologique et de débat sur la loi d'orientations des mobilités dont la plus grande faiblesse était le manque de financement, ce texte était l'occasion de retrouver des capacités d'investissement pour nos infrastructures de transport. Nationaliser sans attendre la fin des concessions en 2050 aurait permis à l'Etat de reprendre la main sur les tarifs autoroutiers et de pouvoir les moduler selon des objectifs de justice sociale. Alors que nos compatriotes se mobilisent vivement contre le coût de la vie et notamment le coût de la mobilité, la majorité sénatoriale, avec l'assentiment du Gouvernement a choisi le statu quo tout en le déplorant. Le Sénat a rejeté le texte préférant attendre la fin des concessions, sans garantie d'ailleurs qu'un nouveau Gouvernement ne les prolonge comme l'a fait le Gouvernement Valls en 2015 ■

Economie circulaire : le Sénat muscle le projet du gouvernement

Le Sénat examinait en septembre le projet de loi pour lutter contre le gaspillage et pour l'économie circulaire. Censé être le fruit d'une concertation et d'un travail de deux ans, le projet s'est révélé en réalité très léger.

Au moment où les plastiques envahissent nos sols et nos océans la sortie du plastique n'était pas énoncée et aucune mesure n'était prévue pour diminuer en amont la production de déchets. J'ai défendu avec mon groupe de nombreux amendements pour sortir de l'incantation et adopter des mesures concrètes face à l'urgence environnementale.

Nos principaux amendements adoptés (sur 20 au total) :

- Objectif de 100 % de plastique recyclée en 2025
- Doubler le tonnage de déchets réemployés d'ici 2030
- Création d'un Fonds pour financer le réemploi solidaire
- Obligation de 10 % de produits réemployés au sein de la commande publique
- Obligation pour les constructeurs de téléphones de prévoir des mises à jour adaptées aux anciens modèles
- Mettre l'éco-conception et les matériaux biosourcés au coeur de la formation des architectes
- Ouverture de la gouvernance des éco-organismes aux élus et aux ONG
- Renforcement des sanctions pour non-respect des cahiers de charges des éco-organismes.
- Amendements en faveur du vrac

Quant à la "consigne", le Sénat s'y est unanimement opposé considérant à juste titre qu'il s'agissait d'une privatisation du recyclage des bouteilles plastiques et des canettes seulement, ce qui menaçait les équilibres financiers des collectivités locales et allait présenter un surcoût pour les consommateurs. Le Sénat a logiquement choisi de redonner sa vraie signification au mot consigne en le limitant au réemploi, comme du temps de nos grands-parents ■

Nouvelle Office Français de la Biodiversité et de la chasse

En avril, le Sénat a examiné le projet de loi créant l'Office Français de la Biodiversité (OFB), soit la fusion au 1er janvier 2020 de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) avec l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Ce texte, attendu de longue date par les associations environnementales, créé ainsi une administration forte intégrant la chasse dans le giron de la protection de l'environnement. On regrettera toutefois que comme souvent, les moyens budgétaires soient insuffisants et que le nouvel OFB aille puiser ses besoins de financement complémentaire dans le budget des agences de l'eau. Le débat au Sénat n'a rien apporté. Il a été particulièrement caricatural, le lobby pro-chasse très présent sur tous les bancs ayant tout fait pour faire de ce texte un loi sur la chasse, très loin de son objectif. Je m'y suis opposé sans succès. Fort heureusement, la commission mixte paritaire a très largement restauré le texte de l'Assemblée nationale ■

Loi Santé, un pansement sur une jambe de bois

La Loi Santé proposée par le Gouvernement ne résoudra aucun des problèmes structurels de notre système de santé. Alors que la situation de l'hôpital public est dramatique, rien dans ce projet de loi n'améliorera les conditions de travail des personnels des hôpitaux.

Au nom de la pénurie médicale, il instaure même la gradation des soins, privant certains territoires d'établissements de proximité au bénéfice de superstructures plus éloignées et donc moins accessibles. Ce texte ne résoudra pas non plus le défi la désertification médicale. Tout en dénonçant la situation, la droite sénatoriale a bloqué toutes les propositions un tant soit peu contraignantes pour les médecins, condamnant de fait le texte à l'impuissance ■

Ensemble,
FAISONS DÉCOLLER LE RÉFÉRENDUM CONTRE LA PRIVATISATION D'AÉROPORT DE PARIS

Contre la privatisation d'Aéroports de Paris

Dans le cadre de l'examen de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) je me suis opposé à la privatisation d'Aéroports de Paris adopté par le Parlement en avril dernier.

Dans une décision historique, le Conseil constitutionnel, saisi par 248 parlementaires, a validé l'idée de soumettre au vote la cession d'Aéroports de Paris. Toute personne inscrite sur les listes électorales peut désormais apporter son soutien à la tenue d'un référendum d'initiative partagée (RIP) La plateforme en ligne doit recueillir 4,7 millions de signatures avant le 12 mars 2020. Nous avons besoin la mobilisation de toutes et tous pour stopper la vente de notre patrimoine et s'opposer à ce projet économiquement aberrant.

Pour signer et faire signer c'est ici :
www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape ■

Loi Blanquer : les problèmes de l'école attendront

Avec la loi pour une École de la confiance adoptée le 13 juin 2019, nous sommes très loin de la grande loi dont l'école de la République avait besoin pour répondre aux manques de moyens, à la crise des vocations, la reproduction des inégalités…

Je suis intervenu pour améliorer la situation des Auxiliaires de Vie scolaires (AVS) et Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) dont le travail aux côtés des élèves est indispensable. Malheureusement ces propositions ont été rejetées maintenant ainsi les la précarité et l'absence de reconnaissance professionnelle pour les personnels AVS et AESH. ■

RETROUVEZ L'ESSENTIEL DE MES INTERVENTIONS SUR MA CHAINE YOUTUBE

MES DÉPLACEMENTS EN ISÈRE

Persuadé qu'il est urgent de mettre en place de nouvelles pratiques plus en lien avec la réalité et avec les besoins des habitants, mon engagement est total pour tracer et porter avec les isérois une nouvelle voie plus solidaire, citoyenne et respectueuse.

Le fil rouge de cet engagement est l'accompagnement des territoires dans la transition écologique et sociale avec une attention particulière pour les communes rurales et les territoires de montagne. Je nourris mon action à travers les rencontres menées sur le département aux côtés des élus et des acteurs de la société civile.

> Rencontre avec le maire d'Auberives-en-Royans

> Visite de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu

> Visite de la réserve naturelle de l'étang de Saint-Bonnet

FOCUS TOUR D'ISÈRE

Avec le comité sénatorial, nous avons lancé en janvier avant le Grand débat national une série de rencontres en Isère pour échanger sur la façon d'agir collectivement pour accélérer la transition écologique, sociale et démocratique. Notre leitmotiv : redonner de la confiance dans l'exercice démocratique et encourager les initiatives locales et collectives.

Étapes du tour : La Buisse, Bourgoin-Jallieu, Vizille, La Terrasse, Ornon, Grenoble, Vienne , Saint-Hilaire-du-Rosier, Crémieu.

La restitution est disponible sur notre site : www.guillaume-gontard.fr

NOTRE ORGANISATION

LE COMITÉ SÉNATORIAL

Mis en place pendant la campagne électorale, ce groupe est composé de mes colistiers, d'élus locaux et de responsables politiques se retrouvant sur le projet d'un "engagement commun".

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire à Grenoble est ouverte du lundi au vendredi.

Vous pouvez me rencontrer les lundis et vendredis sur rendez-vous. Des expositions sont régulièrement organisées et les visites se font en accès libre. Chaque exposition est l'occasion d'aborder un sujet d'actualité sous forme de débat avec les élus et les citoyens.

Soirée Transition dans les Alpes
avec l'exposition du photographe Sébastien de Danieli

RETROUVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ ET ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR :
WWW.GUILLAUME-GONTARD.FR

TROMBINOSCOPE

Annie **David**

Jean-François **BEAL**

Myriam LAÏDOUNI-DENIS

Simone **TORRES**

Jean-Bernard **GRIOTIER**

Florence **GUESDON**

Gaël **ROUSTAN**

Pierre **BARUZZI**

Zerrin **Bataray**

Bernard **Bourgier**

Maryvonne **BOILEAU**

Fabrice **SERRANO**

Patrick **CHOLAT**

Nadia **PINARD-CADET**

LES COLLABORATEURS

Delphine LAVAU
Grenoble

Formation en Aménagement du Territoire et Sciences Politiques. Responsable de structures de développement dans plusieurs départements alpins. A collaboré avec Guillaume Gontard pendant 4 années dans le cadre du Contrat de Développement Rhône-Alpes Alpes Sud Isère.

d.lavau@clb.senat.fr
04 38 86 28 74

Sophie COURTOIS
Grenoble

Formation en Lettres Modernes et Sciences Humaines. Enseignante. Responsable de formation continue et de dispositifs d'insertion sous l'égide du Conseil Régional d'Ile-de-France.

s.courtois@clb.senat.fr
04 38 86 28 74

Fabien DUQUESNE
Paris

Formation en Histoire et Sciences politiques. Exerce en tant que collaborateur parlementaire depuis 6 ans, à l'Assemblée nationale d'abord puis pour le sénateur PS Gaëtan GORCE et le sénateur EELV Jean DESESSARD.

f.duquesne@clb.senat.fr
01 42 34 39 60

IMPRIM'VERT
DAHU CRÉATION.com

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
3, RUE GABRIEL PÉRI – 38000 GRENOBLE
TÉL. 04 38 86 28 74 | G.GONTARD@SENAT.FR |

BUREAU AU SÉNAT
15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06
TÉL. 01 42 34 39 60

@Guillaumgontard